RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00550
Numéro SIREN : 450 945 266
Nom ou dénomination : EPER-DIS

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2023 sous le numéro de dépôt 10177

EPER-DIS
Société par actions simplifiée
au capital de 40 720 euros
Siège social : "Les Rechignons", 51530 DIZY
450 945 266 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIES DU 07 JUILLET 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 1 148 839,43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 148 839,43 euros
A titre de dividendes Soit 185,15 euros par action	753 930,80 euros
Le solde	394 908,63 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 16 523 260,83 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 734 490,05 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 19 440,75 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 07 juillet 2023.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2020 :
300 024,96 euros, soit 73,68 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 291 404,40 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 8.620,56 euros

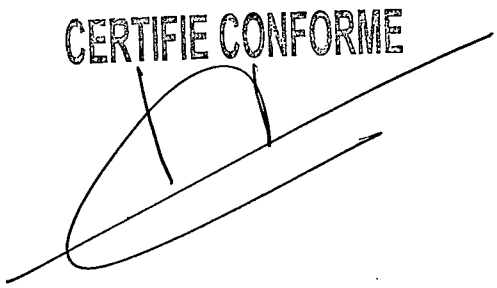
Exercice clos le 31 janvier 2021 :
1 210 035,52 euros, soit 297,16 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 178 833,72 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 31 201,80 euros

Exercice clos le 31 janvier 2022 :
950 038,32 euros, soit 233,31 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 925 540,77 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 24 497,55 euros

Vote de l'Assemblée Générale des associés du 07 juillet 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pierre KASMI



FIDUEST
PARTENAIRES CONSEIL

Comptes annuels

SAS EPERDIS

LES RECHIGNONS

51530 DIZY

Exercice clos le : 31/01/2023

EXEMPLAIRE GREFFE

APE : 4711F SIRET : 45094526600010

FIDUCIAIRE RHENANE
D'AUDIT & COMPTABILITÉ
Société d'Expertise Comptable

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE
17, avenue de l'Europe - 67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 77 80 06 - Fax : 03 88 77 23 46

www.fiduest.fr

Sommaire

Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023

Bilan Actif	*1*
Bilan Passif	*2*
Compte de Résultat 1/2	*3*
Compte de Résultat 2/2	*4*
ANNEXE LEGALE	*5*
Règles et méthodes comptables	*6*
Immobilisations	*11*
Amortissements	*12*
Provisions	*13*
Créances et Dettes	*14*
Fonds commercial	*15*
Produits à recevoir	*16*
Charges à payer	*17*
Charges constatées d'avance	*18*
Variations des capitaux propres	*19*
Capital social	*20*
Ventilation du chiffre d'affaires	*21*
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	*22*
Crédit-Bail	*23*
Engagements financiers donnés et reçus	*24*
Dettes garanties par des suretés réelles	*25*
Evaluations fiscales dérogatoires	*26*
Acc. Allèg. dette future impots	*27*
Effectif moyen	*28*
Produits et Charges exceptionnels	*29*
Transferts de charges	*30*
Honoraires des commissaires aux comptes	*31*
Tableau des résultats sur 5 ans	*32*
ENGAGEMENTS HORS BILAN	*33*
ENGAGEMENTS HORS BILAN	*34*

Bilan Actif

CERTIFIE CONFORME

		31/01/2023			31/01/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	391 561	352 498	39 063	6 995
	Fonds commercial (1)	794 264		794 264	794 264
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes	9 183		9 183	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 067 115	147 724	919 391	929 399
	Constructions	14 486 191	10 140 026	4 346 165	4 670 121
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 316 271	2 679 174	637 097	720 775
	Autres immobilisations corporelles	4 799 811	3 421 903	1 377 908	1 421 053
	Immobilisations en cours	1 249 592		1 249 592	84 696
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	8 000		8 000	143 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 074 608		2 074 608	2 027 431
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 306 242		8 306 242	8 304 865
	TOTAL (II)	36 502 837	16 741 326	19 761 511	19 102 597
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	50 638		50 638	29 041
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 213 340	89 488	5 123 852	4 228 153
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	623 319	39 479	583 840	498 939
	Autres créances	787 654	35 398	752 256	1 228 606
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 603 861		1 603 861	2 017 578
	DISPONIBILITES	3 895 144		3 895 144	2 949 529
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	210 296		210 296	194 399
	TOTAL (III)	12 384 252	164 365	12 219 887	11 146 245
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	48 887 089	16 905 691	31 981 398	30 248 842

(1) dont droit au bail	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	8 304 865
(3) dont créances à plus d'un an	

CERTIFIE CONFORME

Bilan Passif

		31/01/2023	31/01/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 720	40 720
	Primes d'émission, de fusion, d' apport ...	809 401	809 401
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 144	4 144
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	16 128 352	15 793 321
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 148 839	1 285 069
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	927 284	788 031
	Total des capitaux propres	19 058 741	18 720 687
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	225 937	199 207
	Provisions pour charges	92 331	103 672
	Total des provisions	318 268	302 879
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 142 443	4 735 882
	Emprunts et dettes financières divers (3)	391 065	25 403
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 567	8 663
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 620 907	3 119 560
	Dettes fiscales et sociales	2 988 725	3 098 831
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	330 142	137 665
	Autres dettes	115 539	99 273
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	12 604 389	11 225 276
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	31 981 398	30 248 842

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 148 839,43	1 285 069,06
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	8 533 979	11 216 613
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	264	11
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/01/2023 12 mois	31/01/2022 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	60 338 764		60 338 764	57 092 808
	Production vendue (Biens)	3 666 073		3 666 073	3 545 052
	Production vendue (Services et Travaux)	1 389 031		1 389 031	1 443 758
	Montant net du chiffre d'affaires	65 393 867		65 393 867	62 081 618
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			63 513	68 347
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			294 915	472 455
	Autres produits			265 703	441 753
	Total des produits d'exploitation (1)			66 017 998	63 064 173
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			49 697 097	46 027 115
	Variation de stock			(890 870)	(76 152)
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 179 529	2 098 039
	Variation de stock			(21 598)	(4 084)
	Autres achats et charges externes			3 643 517	3 713 112
	Impôts, taxes et versements assimilés			814 472	814 958
	Salaires et traitements			5 584 670	5 160 549
	Charges sociales du personnel			1 270 567	1 251 523
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 013 223	1 240 499
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			164 365	128 877
	Dotations aux provisions			65 709	31 091
	Autres charges			29 254	19 897
	Total des charges d'exploitation (2)			63 549 935	60 405 424
	RESULTAT D'EXPLOITATION			2 468 063	2 658 748

Compte de Résultat 2/2

		31/01/2023	31/01/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 468 063	2 658 748
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	562 071	808 910
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	17 576	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	11 897	2 494
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 390	21 538
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	42 862	24 032
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	66 249	75 050
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	66 249	75 050
	RESULTAT FINANCIER	(23 387)	(51 018)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 882 606	1 798 820
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	103 775	58 821
	Sur opérations en capital	45 187	3 447
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	41 777	39 852
	Total des produits exceptionnels	190 739	102 120
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	311 093	100 180
	Sur opérations en capital	45 600	3 338
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	181 030	140 800
	Total des charges exceptionnelles	537 722	244 317
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(346 983)	(142 197)
	PARTICIPATION DES SALARIES	54 089	28 765
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	332 694	342 789
	TOTAL DES PRODUITS	66 251 599	63 190 325
	TOTAL DES CHARGES	65 102 760	61 905 256
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 148 839	1 285 069

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/01/2023

ANNEXE LEGALE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels au 31/01/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **31 981 398** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **66 251 599** euros et un total **charges** de **65 102 760** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 148 839** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2022** et finit le **31/01/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 12 juillet 2022, l'Assemblée Générale des Associés de la Société EPERDIS a décidé la dissolution de la Société SPARNADRIVE suivie de la transmission universelle de son patrimoine à la Société **EPERDIS,** et ce, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que cette crise a eu un impact sur la vie économique et sur les entreprises, à compter de mars 2020, avec la mise en place de mesures gouvernementales de fermetures et de confinement.

Le commerce alimentaire, ayant pu poursuivre son activité, n'a pas été impacté significativement par ces mesures au 31/01/2023.

Règles et Méthodes Comptables

A la date d'arrêté des comptes, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité de son exploitation.

La loi n°2022-1089 du 30 juillet 2022 met fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liées à la covid-19.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Concessions, brevets et droits similaires	de 1 à 3 ans
Fonds de commerce	non amortissable- transféré en immobilisation financ.
Terrain	non amortissable
Aménagement des terrains	de 10 à 15 ans
Constructions	de 5 à 40 ans
Installations , agencement des constructions	de 5 à 25 ans
Matériel et outillage	de 3 à 15 ans
Agencements, amenagements et installations	de 3 à 15 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée dumontant de la différence.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Un mali de fusion a été enregistré au 1er février 2012 suite à la fusion avec la société FINANCIERE DIZY pour 8 239 789 € .

« En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.

Consécutivement et en application de l'article 214-15 dumême PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bienmême il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.

Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.

L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.»

Corformément au règlement de l'ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et à l'article 745.5 modifié du PCG, le mali technique a fait l'objet d'une affectation comptable dans un compte 278 mali technique sur actif financier.

Jusqu'au 31 janvier 2016, la totalité du mali était comptabilisé en fonds commercial. Au 31 janvier 2017, conformément au règlement ANC 2015-06, le mali du fusion est intégralement comptabilisé en immobilisations financières.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Règles et Méthodes Comptables

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Une provision pour dépréciation de 89 488 € a été comptabilisée au 31/01/2023.

Provision pour hausse des prix

Conformément aux dispositions de l'article 39 du code général des impôts, une provision pour hausse des prix peut être constatée sur l'ensemble des matières, produits et approvisionnements en stocks à la condition que leur prix ait subi une hausse suffisante.

La dotation portée au compte provision pour hausse des prix est calculée en fonction des quantités de matières, produits et approvisionnement effectivement inventoriées à la date de la clôture au 31/01/2023.

Une provision pour hausse des prix de 131 370 € a été comptabilisée au 31/01/2023.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Une provision pour dépréciation des clients de 39 479 € a été constatée au 31/01/2023.
Une provision pour dépréciation des autres créances de 35 398 € a été constatée au 31/01/2023.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La nécessité d'une éventuelle dépréciation portant sur les titres est fonction de la valeur d'utilité de ces titres pour la société, sur la base d'une évaluation. Dès lors que la valeur d'utilité s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence.

Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite ont été calculés en évaluant selon la méthode prospective (méthode préférentielle), ce que la société devrait verser à ses salariés partant en retraite, en fonction:

- de la législation sociale et de la convention collective nationale appliquée par la société,

- de la durée d'activité restante des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité,

- des salaires réevalués jusqu'à la date de départ en retraite,

- du taux d'actualisation de 1%.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salarié (âge retenu : 62 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales à hauteur de 40 %.

Le montant des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élève à 563 669 € au 31/01/2023.

Un fonds collectif a été ouvert par l'entreprise et ses versements s'élèvent à 134 494 €.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 053 231		141 777			1 195 008
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 053 231		141 777			1 195 008
CORPORELLES	Terrains	1 063 940		3 175			1 067 115
	Constructions sur sol propre	8 572 265					8 572 265
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	5 662 114		251 812			5 913 926
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 079 405		236 866			3 316 271
	Instal., agencement, aménagement divers	3 587 665		438 046			4 025 711
	Matériel de transport	31 713		38 069		38 069	31 713
	Matériel de bureau, mobilier	721 077		21 309			742 387
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	84 696		1 164 895			1 249 592
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 802 876		2 154 173		38 069	24 918 980
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	143 000				135 000	8 000
	Autres titres immobilisés	2 027 431		54 708		7 531	2 074 608
	Prêts et autres immobilisations financières	8 304 865		1 377			8 306 242
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 475 296		56 085		142 531	10 388 849
	TOTAL	34 331 402		2 352 035		180 600	36 502 837

Le mali de fusion a été transféré en immobilisations financières conformément au règlement ANC 2015-06

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/01/2023
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	251 972	100 526		352 498
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	251 972	100 526		352 498
CORPORELLES	Terrains	134 542	13 183		147 724
	Constructions sur sol propre	6 042 245	262 105		6 304 351
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	3 522 013	313 663		3 835 676
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 358 630	320 544		2 679 174
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 420 520	244 710		2 665 230
	Matériel de transport	23 778	194 981		218 758
	Matériel de bureau, mobilier	475 105	62 810		537 915
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 976 832	1 411 995		16 388 827
	TOTAL	15 228 805	1 512 521		16 741 326

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre	30 793						30 793
sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.	18 866			37 367			(18 501)
Instal. technique matériel outillage industriels				4 410			(4 410)
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	49 660			41 777			7 883
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	49 660			41 777			7 883
TOTAL GENERAL NON VENTILE			49 660			41 777	7 883

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix		131 370		131 370
	Provisions pour amortissements dérogatoires	788 031	49 660	41 777	795 914
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	788 031	181 030	41 777	927 284
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	91 140	25 573	37 788	78 925
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	211 739	40 136	12 532	239 343
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	302 879	65 709	50 320	318 268
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	94 317	89 488	94 317	89 488
	Sur comptes clients	49 887	39 479	49 887	39 479
	Autres	28 585	35 398	28 585	35 398
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	172 789	164 365	172 789	164 365
	TOTAL GENERAL	1 263 699	411 103	264 886	1 409 917
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		230 074	223 109	
	- financières				
	- exceptionnelles		181 030	41 777	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/01/2023	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 306 242		8 306 242
CREANCES	Clients douteux ou litigieux	34 148	34 148	
	Autres créances clients	589 171	589 171	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	59	59	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	12 402	12 402	
	Taxes sur la valeur ajoutée	263 021	263 021	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	171 582	171 582	
	Divers	2 346	2 346	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	338 244	338 244	
	Charges constatées d'avances	210 296	210 296	
	TOTAL DES CREANCES	9 927 510	1 621 268	8 306 242

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/01/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	264	264		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 142 179	1 100 940	3 001 633	1 039 606
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	16 947	3 343	7 411	6 193
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 620 907	3 620 907		
	Personnel et comptes rattachés	1 662 862	1 662 862		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	617 340	617 340		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 519	38 519		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	670 004	670 004		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	330 142	330 142		
	Groupe et associés (2)	374 118	374 118		
	Autres dettes	115 539	115 539		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	12 588 822	8 533 979	3 009 044	1 045 799

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 383 895
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	976 726
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	374 118

Fonds Commercial

	31/01/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	794 263	
TOTAL	794 263	

acquisitions :
- en 1990 - hypermarché : 68 602 €
- en 2007 - Leclerc Express AY : 580 000 €
- en 2015 - Leclerc Express DORMANS : 145 661 €

Mali de fusion transféré en immobilisations financières conformément au règlement ANC 2015-06

Produits à recevoir

31/01/2023

Total des Produits à recevoir		160 496
Autres créances		160 496
AVOIRS SUR ACH. A RECEVOIR	81 025	
AVOIRS SUR FGX A RECEVOIR	68 435	
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	2 346	
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	4 828	
INT COURUS CDN / CAT	3 861	

Charges à payer

		31/01/2023
Total des Charges à payer		3 011 420
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 233
INT.COUR. S/EMPR.ETAB. CREDIT	5 233	
Emprunts et dettes financières divers		3 945
ASSOCIES INTERETS C/C A PAYER	3 945	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		470 527
FOURN. FACT. ACH. NON PARV.	210 146	
FOURN. FACT. FGX. NON PARV.	260 382	
Dettes fiscales et sociales		2 515 764
DETTE PROVIS.POUR CONG.A PAYER	414 911	
DETTE PROVIS.PARTICIPATION SALARIES	54 089	
INTERESSEMENT A PAYER	356 415	
PRIMES CONVENTIONNELLE A PAYER	26 545	
COMPLEMENT DIRECTION A PAYER	450 000	
PRIME BILAN AU PERS. A PAYER	117 388	
AUTRES SALAIRES A PAYER	194 699	
CHARGES SOC.S/ CONGES A PAYER	93 708	
CHARGES SOCIALES A PAYER	55 634	
CHARG.SOC./PRIMES CONV. A PAY.	5 593	
CHARG.SOC./COMPL.DIREC.A PAY.	225 000	
CHARG.SOC./PRIMES BILAN A PAYE	41 086	
ETAT-CHARGE A PAYER	453 031	
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	4 612	
EFFORT CONTRUCTION A PAYER	23 053	
Autres dettes		15 951
CLTS AVOIRS A ETABLIR.	15 951	

Charges constatées d'avance

	Période		Montants	31/01/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				210 296
Services Extérieurs	01/02/2023	31/01/2024	171 300	
Achats	01/02/2023	31/01/2024	38 996	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				210 296

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2022	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/01/2023
Capital social	40 720				40 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	809 401				809 401
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	4 144				4 144
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	15 793 321	335 031			16 128 352
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 285 069	(1 285 069)		1 148 839	1 148 839
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	788 031			139 253	927 284
TOTAL	18 720 687	(950 038)		1 288 092	19 058 741

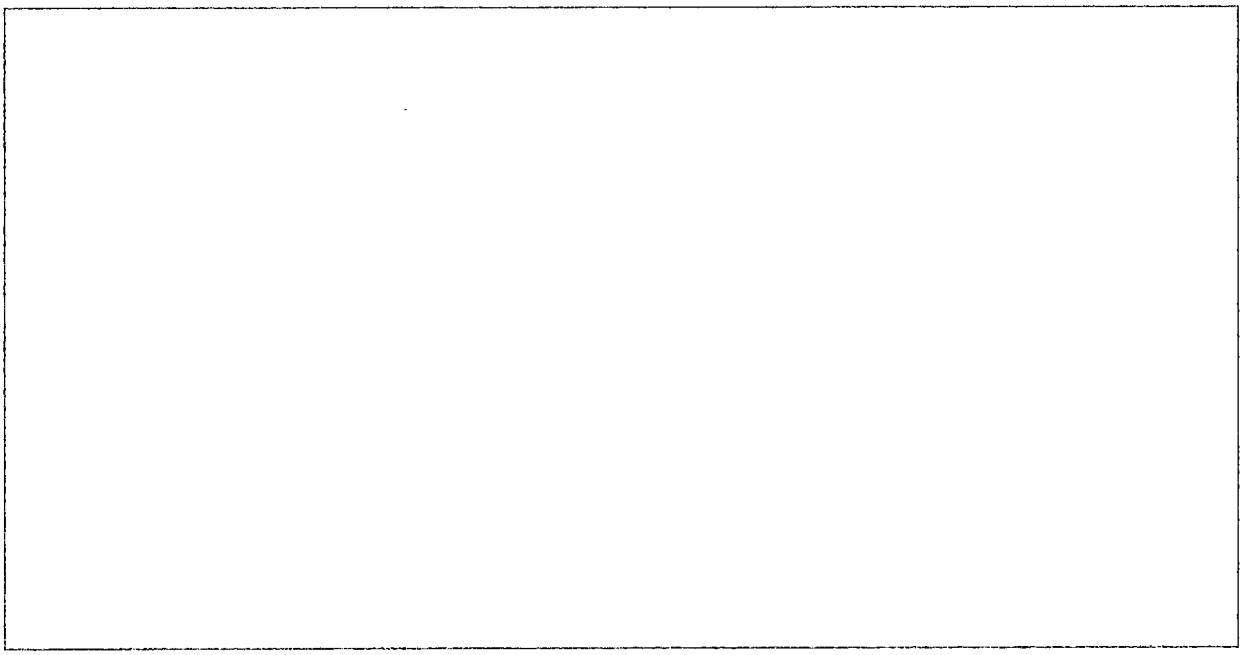
Date de l'assemblée générale	12/07/2022
Dividendes attribués	950 038
[1] dont dividende provenant du résultat n-1	950 038
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	17 770 649
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	17 770 649
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	338 054

Capital social

		31/01/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 072,00	10,0000	40 720,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		4 072,00	10,0000	40 720,00

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	60 338 764		60 338 764
Production vendue de biens	3 666 073		3 666 073
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	1 389 031		1 389 031
TOTAL	65 393 867		65 393 867



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

31/01/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	1 882 606	418 402	1 464 204
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(401 072)	(85 708)	(315 364)
RESULTAT COMPTABLE	1 481 533	332 694	1 148 839

(1) après retraitements fiscaux.

/

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/01/2023
VALEUR D'ORIGINE				46 580	58 920	105 500
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			15 588	41 244	56 832
	Dotation exercice			9 816	17 676	27 492
	TOTAL			25 404	58 920	84 324
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			21 557	22 055	43 612
	Redevances Exercice			7 974	7 198	15 171
	TOTAL			29 531	29 253	58 783
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			7 974	1 799	9 773
	entre 1 et 5 ans			13 259		13 259
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			21 233	1 799	23 032
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				28 871	28 871
	entre 1 et 5 ans			367		367
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			367	28 871	29 238
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				7 974	7 198	15 171

Engagements financiers

	31/01/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
SELON DETAIL ENGAGEMENTS HORS BILAN JOINT		11 293 481	436 424
		11 293 481	436 424
Engagements de crédit-bail			
LOYERS ET VALEURS RESIDUELLES RESTANTS DUS		52 270	
		52 270	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
INDEMNITES FIN DE CARRIERE		563 669	
		563 669	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		11 909 420	436 424
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			624 250
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/01/2023
EMPRUNT	SELON DETAIL ENGAGEMENT HORS BILAN	BANQUES	9 291 500	3 369 349
		TOTAL	9 291 500	3 369 349

Evaluations fiscales dérogatoires

		31/01/2023
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 148 839
Impôts sur les bénéfices		332 694
IMPOTS SUR LES BENEFICES	385 093	
CREDIT IMPOT MECENAT	(52 399)	
Résultat avant impôts		1 481 533
Variation des provisions règlementées		139 253
Provisions pour hausse des prix		131 370
Amortissements dérogatoires		7 883
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT		1 620 786

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

		31/01/2023
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	ORGANIC	5 791
	PARTICIPATION DES SALARIES	54 089
	CONGES PAYES	508 619
	EFFORT CONSTRUCTION	25 014
	TASCOM	26 923
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	620 436

Les montants indiqués correspondent aux bases soumises à l'IS.

Effectif moyen

		31/01/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		14	
	Professions intermédiaires		19	
	Employés		146	
	Ouvriers			
	TOTAL		179	

En application du principe de respect du droit des personnes, la rémunération des organes de direction n'est pas toujours servie car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Produits et Charges exceptionnels

		31/01/2023
Total des produits exceptionnels		190 739
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		103 775
DEDITS. PENALITES S/ACH.VTES	3 825	
PR./EX.ANT-PUBLICITE	6 216	
PR./EX.ANT-COTISATIONS	49 398	
PR./EX.ANT-IMP.& TAX.S/REMUN.	1 961	
PR./EX.ANT-IMP.& TAX.AUTR.ETAT	42 375	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		45 187
PRODUIT CESSION IMMOB.CORP.	45 000	
PROD. CESS. IMMOB.FINANCIERES	187	
Reprises sur provisions et transferts de charges		41 777
REPRISE S/AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	41 777	
Total des charges exceptionnelles		537 722
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		311 093
PENALITES. AMEND.FISC. PENALES	4 243	
PROVISION PRIME PARTAGE DE LA VALEUR	217 295	
FRANCHISE SINISTRE	1 500	
SINISTRE	829	
CH./EX.ANT-PUBLICITE	73 138	
CH./EX.ANT-COTISAT. & DIVERS	3 618	
CH./EX.ANT-TAXES	10 470	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		45 600
V.N.C. IMMOB.CORPORELLES	38 069	
V.N.C. IMMOB.FINANCIERES	7 531	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		181 030
DOTATION AMORTISSEMENT DEROGATOIRES	49 660	
DOTATION PROVISION HAUSSE PRIX	131 370	
Résultat exceptionnel		(346 983)

Transferts de charges

	31/01/2023
ASSURANCE	44 778
REMBOURSEMENT FORMATION	18 912
ALLOCATION ACTIVITE PARTIELLE	3 829
INDEMINITES SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	4 287
TOTAL	71 805

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/01/2023	31/01/2022	%	%	31/01/2023	31/01/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur CABINET VAN DEN BOSSC	37 242	36 694	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur CABINET VAN DEN BOSSC								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	37 242	36 694	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	37 242	36 694	100,00	100,00				

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/01/2019	31/01/2020	31/01/2021	31/01/2022	31/01/2023
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	40 720	40 720	40 720	40 720	40 720
	Nombre d'actions ordinaires	4 072	4 072	4 072	4 072	4 072
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	63 098 983	62 828 282	61 207 824	62 081 618	65 393 867
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	2 966 788	3 220 672	3 058 981	2 739 776	2 695 062
	Impôts sur les bénéfices	250 226	568 844	484 614	342 789	332 694
	Participation des salariés	52 244	122 284	312 735	28 765	54 089
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1 283 142	1 292 998	1 085 287	1 285 069	1 148 839
	Résultat distribué	219 888	300 025	1 210 036	950 038	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	654	621	555	582	567
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	315	318	267	316	282
	Dividende attribué	54	74	297	233	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	150	142	176	178	179
	Montant de la masse salariale	4 820 078	5 029 473	4 619 508	5 160 549	5 584 670
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 382 008	1 404 167	1 217 075	1 251 523	1 270 567

Etats financiers au 31/01/2023

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS HORS BILAN

I. ENGAGEMENTS RECIPROQUES	0

NEANT

II. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES PERSONNELLES	975 000

2.1 Crédit Agricole

Caution soldaire de Mr KASMI à hauteur de 975 000 € en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € auprès du crédit agricole et couvrant le paiement du principal, des intérêts et le cas échéant, les pénalités et intérêts de retard.

975 000

III. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	3 369 349

3.1 Caisse d'Epargne

3.1.1 Emprunt de 3 390 000 euros sur 15 ans

. Nantissement du fonds de commerce en paiement du principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, pénalités,impôts, frais et accessoires y relatifs évalués forfaitairement à 20% du montant du prêt
. Promesse d'affectation hypothécaire sur le batiment à usage commercial exploitant un hypermarché Leclerc

. Capital restant dû au 31/01/2023 **0**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.2 Crédit Agricole

3.2.1 Emprunt de 3 250 000 euros sur 15 ans

. Nantissement du fonds de commerce

. Capital restant dû au 31/01/2023 **0**

3.2.2 Emprunt de 3 450 000 euros sur 15 ans

. Nantissement du fonds de commerce

. Capital restant dû au 31/01/2023 **0**

3.2.3 Emprunt de 1 067 000 euros sur 144 mois dont 6 mois de différé capital

. Nantissement du fonds de commerce en troisième rang pari passu avec la Banque Populaire Lorraine Champagne et le Crédit Coopératif et pris par la Banque Populaire Lorraine Champagne
. Promesse d'affectation hypothécaire sur le batiment à usage commercial exploitant un hypermarché Leclerc

. Capital restant dû au 31/01/2023 **103 173**

3.2.4 Emprunt de 1 500 000 euros sur 144 mois

. Nantissement du fonds de commerce

Déblocage à hauteur de 758 878 €

. Capital restant dû au 31/01/2023 **436 424**

3.3 CIC EST (EX SNVB)

Emprunt de 3 450 000 euros ssur 15 ans et 6 mois

. Nantissement du fonds de commerce en 6ème rang (garantie prise par le CIC EST pour le compte commun du Crédit Agricole et du CIC EST

. Capital restant dû au 31/01/2023 **0**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.4 OSEO

3.4.1 Emprunt de 1 425 000 euros

se décomposant en deux tranches :

Emprunt de 525 000 € sur 15 ans
Emprunt de 600 000 € sur 10 ans
Emprunt de 300 000 € sur 5 ans

.Nantissement du chef de la SAS EPERDIS en rang utile à hauteur de 1 425 000 € en concurrence avec le Crédit Coopératif qui s'inscrira à hauteur de 1 412 500 € d'un fonds de commerce d'exploitation sous l'enseigne E.LECLERC d'un établissement commercial sous la forme d'hypermarché exploité à DIZY.

.Nantissement du chef de la SAS EPERDIS en quatrième rang après OSEO inscrit à hauteur de 805 000 € et la Banque Populaire Lorraine Champagne inscrite à hauteur de 1 495 000 €, inscriptions devenues sans objet, et après OSEO inscrit à hauteur de 805 000 €, à hauteur de 1 425 000 € en concurrence avec le Crédit Coopératif qui s'inscrira à hauteur de 1 412 500 € d'un fonds de commerce d'exploitation sous l'enseigne E.LECLERC d'un établissement sous la forme de type supermarché exploité à AY.

.Nantissement du chef de la SAS EPERDIS en premier rang à hauteur de 1 425 000 € en concurrence avec le Crédit Coopératif qui s'inscrira à hauteur de 1 412 500 € d'un fonds de comemrce de supermarché exploité à DORMANS

. Capital restant dû au 31/01/2023 **470 183**

3.4.2 Emprunt de 550 000 euros

.Nantissement du chef de la SAS EPERDIS en 3éme rang utile à hauteur de 550 000 € après un cumul d'inscirption de 4 758 125 € , d'un fonds de commerce d'exploitation sous l'enseigne "E LECLERC" d'un établissement commercial sous la forme d'hypermarché exploité à Dizy.

. Capital restant dû au 31/01/2023 **538 579**

3.5 Banque Populaire de Champagne (et BPLC)

3.5.1 Emprunt de 1 067 000 euros sur 180 mois dont 6 mois de franchise en capital

. Nantissement du fonds de commerce en troisème rang pari passu avec le Crédit Coopératif et le Crédit Agricole à hauteur de la participation dans le pool bancaire soit 1/3 et en concours avec le prêt consenti par la Banque Populaire Lorraine Champagne

. Capital restant dû au 31/01/2023 **249 384**

3.5.3 Emprunt de 1 300 000 euros sur 15 ans

. Nantissement du fonds de commerce en premier rang et sans concours

. Capital restant dû au 31/01/2023 **0**

3.6 CREDIT COOPERATIF

3.6.1 Emprunt de 1 070 000 euros sur 15 ans

. Nantissement du fonds de commerce

. Capital restant dû au 31/01/2023 **311 945**

3.6.2 Emprunt de 1 112 500 euros
se décomposant en deux tranches :
Emprunt de 512 500 € sur 15 ans
Emprunt de 600 000 € sur 10 ans

. Nantissement général à hauteur de 1 112 500 € en capital plus intérêts, commissions frais et accessoires conformément aux conditions générales du contrat sur un fonds de commerce exploité à DIZY sous l'enseigne E.LECLERC d'un établissement commercial sous la forme d'hypermarché, pour lequel la société est immatriculée

. Nantissement général à hauteur de 1 112 500 € en capital plus intérêts, commissions frais et accessoires conformément aux conditions générales du contrat sur un fonds de commerce exploité à AY sous l'enseigne E.LECLERC d'un établissement commercial sous la forme d'hypermarché, pour lequel la société est immatriculée

. Promesse de nantissement en premier rang en concurrence avec BPI France à hauteur de 1 112 500 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires sur le fonds de commerce à créer à DORMANS

. Capital restant dû au 31/01/2023 **471 940**

3.6.4 Emprunt de 300 000 euros sur 5 ans
. Nantissement général en concurence avec BPI France à hauteur de 300 000 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires conformément aux conditions générales du contrat sur un fonds de commerce exploité à DIZY sous l'enseigne E.LECLERC d'un établissement commercial sous la forme d'hypermarché, pour lequel la société est immatriculée

. Nantissement général en concurrenace avec BPI France à hauteur de 300 000 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires conformément aux conditions générales du contrat sur un fonds de commerce exploité à AY sous l'enseigne E.LECLERC d'un établissement commercial sous la forme d'hypermarché, pour lequel la société est immatriculée

. Promesse de nantissement en deuxième rang en concurrence avec BPI France à hauteur de 300 000 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires sur le fonds de commerce à créer à DORMANS

Emprunt débloqué à hauteur de 300 000 €

. Capital restant dû au 31/01/2023 **0**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.6.4 Emprunt de 750 000 euros sur 12 ans

. Nantissement général à hauteur de 750 000 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires conformément aux conditions générales du contrat sur un fonds de commerce exploité à DIZY sous l'enseigne E.LECLERC d'un établissement commercial sous la forme d'hypermarché, pour lequel la société est immatriculée

. Capital restant dû au 31/01/2023	**437 721**

3.6.5 Emprunt de 350 000 euros sur7 ans SPARNADRIVE

. Nantissement à hauteur de 350 000 € en capital du fonds de commerce de la société EPERDIS, plus intérêts, frais et accessoires en garantie d'un emprunt souscrit par la société SPARNADRIVE.

. Capital restant dû au 31/01/2023	**350 000**

IV. ENGAGEMENTS RECUS	**436 424**

4.1 Banque Populaire de Lorraine Champagne

Emprunt de 1 300 000 euros sur 15 ans

Caution solidaire de Monsieur et Madame Pierre KASMI	187 826
Caution solidaire de la société FAGNIERES	520 000
Caution solidaire de la société SODIROM	156 000
Caution solidaire de la société SODICHAMP	156 000
Caution solidaire de la société FROUDIS	156 000
Caution solidaire de la société SODIMEAUX	156 000
Caution solidaire de la société SSD	156 000

La caution est libérable après 3 ans de résultat nets consolidés consécutifs bénéficiaires et 3 ans de capacité capacité d'autofinancement consolidée consécutives supérieurs à la charge de remboursement annuelle de l'endettement consolidé en capital.

. En cours au 31/01/2023	**0**

4.2 Caisse d'Epargne

Emprunt de 3 390 000 euros sur 15 ans

Caution solidaire de la société FAGNIERES
Caution solidaire de la société SODIROM
Caution solidaire de la société SODICHAMP
Caution solidaire de la société MONVEL DISTRIBUTION
Caution solidaire de la société SODIMEAUX
Caution solidaire de la société SSD

. En cours au 31/01/2023	**0**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.3 CIC EST

Emprunt de 3 450 000 euros sur 15 ans et 6 MOIS

Caution solidaire de la société FAGNIERES	1 380 000
Caution solidaire de la société SODIROM	345 000
Caution solidaire de la société SODICHAMP	345 000
Caution solidaire de la société MONVEL DISTRIBUTION	34 500
Caution solidaire de la société SODIMEAUX	345 000
Caution solidaire de la société SEDAN DISTRIBUTION	345 000
Caution solidaire de la société SODIBE	345 000

. En cours au 31/01/2023 **0**

4.4 Crédit Agricole

Caution soldaire de Mr KASMI à hauteur de 975 000 € en garantie d'un emprunt de 1 500 000 € auprès du crédit agricole et couvrant le paiement du principal, des intérêts et le cas échéant, les pénalités et intérêts de retard.

. En cours au 31/01/2023 **436 424**

V. ENGAGEMENTS DONNES	**11 293 481**

5.1 Au profit de CAUDIS Exploitation (Site de CAUDRY)

5.1.1 En garantie d'un emprunt auprés du Crédit ***1 850 000***

Caution solidaire de la société CAUDIS EXPLOITATION en garantie d'un emprunt de 18 500 000 euros auprès du CREDIT AGRICOLE.

Caution limitée à 1 850 000 euros en principal, majoré des intérêts, frais, accessoires et commissions.
La caution pourra être levée au terme de quatre exercices consécutifs dès lors que la part des dettes à moyen et long terme dont l'échéance est inférieure à un an est inférieure à la capacité d'autofinancement.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.2 En garantie du paiement des loyers et préloyers — *170 000*

Caution solidaire de la société CAUDIS EXPLOITATION en garantie du paiement des loyers et préloyers, en ce compris les effets de leur indexation, et de toutes les sommes afférentes à l'entretien des locaux et aux réparations dont ils devraient faire l'objet : indemnité de résiliation, prix d'acquisition desdits locaux ; le tout en principal, intérêts de retard et tous accessoires quelconques, dans le cadre de l'avenant au contrat de crédit-bail immobilier conclue le 23 novembre 2007 entre la société FINAMUR et CAUDIS EXPLOITATION pour un montant de 1 700 000 euros.

Caution limitée à 10% du montant du contrat, soit 170 000 euros.

Date d'autorisation 02/10/2008

5.2 Au profit de la société COYTODIS (site d'Harly)

5.2.1 En garantie d'un emprunt auprés de la banque EDEL — **121 959**

Caution solidaire de la société CONTOYDIS en garantie d'un concours bancaire de 610 000 euros auprès de la banque EDEL.

Caution limitée à 121 959 euros.

5.2.2 En garantie d'un emprunt auprés de la BFCC — **91 500**

Caution solidaire de la société CONTOYDIS en garantie d'un concours bancaire de 457 000 euros auprès de la BFCC.

Caution limitée à 91 500 euros.
La caution pourra être levée à la réalisation de deux exercices consécutifs sans report à nouveau négatif et avec une capacité d'autofinancement supérieure à la part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.3 Au profit de la Société VANDIS (Vandoeuvre les Nancy)

5.3.1 En garantie d'un emprunt auprés de la BNP — 1 095 600

La société s'est portée caution solidaire de la Société VANDIS envers BNP
en garantie d'un emprunt bancaire de 9 130 000 euros
Cette caution est limitée à 12 % du montant de l'emprunt, soit 1 095 600 euros
en principal augmenté des intérêts, frais, commissions et le cas échéant des pénalités
et intérêts de retard.
Il sera donné mainlevée du cautionnement au plus tôt à l'issue d'un délai de 5 ans à compter
de la signature de l'acte de prêt global sous réserve, à savoir :

. Que lors de la demande de mainlevée par l'emprunteur les comptes consolidés fassent
ressortir une "capacité d'autofinanement consolidée incluant la part d'amortissement en capital
des loyers de crédit-bail" permettant de couvrir au minimum "les échéances en capital
des dettes à long terme et moyen terme élargies au crédit-bail" et ce pendant les 3 exercices
consécutifs précédents la demande.

. Que l'emprunteur soit à jour des paiements à l'égard des banques et ait respecté l'ensemble
des engagements et obligations mis à charge dans l'acte de prêt global.

Conseil de parrainage du 18/12/2008

5.3.2 En garantie d'un emprunt auprés de la BPLC — 1 095 600

La société s'est portée caution solidaire de la Société VANDIS envers la BP Lorraine - Champagne
en garantie d'un emprunt bancaire de 9 130 000 euros
Cette caution est limitée à 12 % du montant de l'emprunt, soit 1 095 600 euros en principal
augmenté des intérêts, frais, commissions et le cas échéant des pénalités et intérêts de retard.
Il sera donné mainlevée du cautionnement au plus tôt à l'issue d'un délai de 5 ans à compter
de la signature de l'acte de prêt global sous réserve, à savoir :

. Que lors de la demande de mainlevée par l'emprunteur les comptes consolidés fassent
ressortir une "capacité d'autofinanement consolidée incluant la part d'amortissement en capital
des loyers de crédit-bail" permettant de couvrir au minimum "les échéances en capital
des dettes à long terme et moyen terme élargies au crédit-bail" et ce pendant les 3 exercices
consécutifs précédents la demande.

. Que l'emprunteur soit à jour des paiements à l'égard des banques et ait respecté l'ensemble
des engagements et obligations mis à charge dans l'acte de prêt global.

Conseil de parrainage du 18/12/2008

ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.3.3 En garantie d'un emprunt auprés de la OSEO — 1 095 600

La société s'est portée caution solidaire de la Société VANDIS envers OSEO FINANCEMENT
en garantie d'un emprunt bancaire de 9 130 000 euros
Cette caution est limitée à 12 % du montant de l'emprunt, soit 1 095 600 euros en principal augmenté des intérêts, frais, commissions et le cas échéant des pénalités et intérêts de retard.
Il sera donné mainlevée du cautionnement au plus tôt à l'issue d'un délai de 5 ans à compter de la signature de l'acte de prêt global sous réserve, à savoir :

. Que lors de la demande de mainlevée par l'emprunteur les comptes consolidés fassent ressortir une "capacité d'autofinanement consolidée incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit-bail" permettant de couvrir au minimum "les échéances en capital des dettes à long terme et moyen terme élargies au crédit-bail" et ce pendant les 3 exercices consécutifs précédents la demande.

. Que l'emprunteur soit à jour des paiements à l'égard des banques et ait respecté l'ensemble des engagements et obligations mis à charge dans l'acte de prêt global.

5.3.4 En garantie d'un emprunt auprés de la Banque — 740 303

La société s'est portée caution solidaire de la Société VANDIS envers la Banque EDEL
en garantie d'un emprunt bancaire de 6 169 196 euros
Cette caution est limitée à 740 303 euros en capital plus intérêts,commissions, frais et accessoires
Il sera donné mainlevée du cautionnement si les comptes consolidés de l'emprunteur font ressortir une capacité d'autofinancement consolidée incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit-bail permettant de couvrir au minimum les échéances en capital des dettes à long et moyen termes élargies au crédit -bail et ce pendant les trois exercices précédents la demande de mainlevée.

Conseil de parrainage du 28 janvier 2016

ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.4 Au profit de la Société SODHIRS (Site de Buire)

CIC EST

Montant financé : 2 966 666 € **422 750**

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,BARDIS, BARROIDIS, CAUDIS EXPLOITATION, CHADIS, LAONDIS et SODICHAMP, à hauteur de 75% du montant financé pendant toute la durée du prêt.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 422 750 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire.

Caisse Epargne et de Prévoyance Grand Est Eirope **427 500**

Montant financé : 3 000 000 €

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,BARDIS, BARROIDIS, CAUDIS EXPLOITATION, CHADIS, LAONDIS et SODICHAMP, à hauteur de 75% du montant financé pendant toute la durée du prêt.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 427 500 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée de 84 mois à compter de sa signature.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne **570 000**

Montant financé : 3 000 000 €

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,BARDIS, BARROIDIS, CAUDIS EXPLOITATION, CHADIS, LAONDIS et SODICHAMP,
Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 570 000 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée de 84 mois à compter de sa signature.

Il pourra faire l'objet d'une mainlevée possible dans les cinq ans au plus tôt après la mise à disposition des fonds sous réserve que le groupe dégage une capacité d'autofinancement consolidée, hors éléments exceptionnels et transfert de charge, suffisante pour honorer les échéances des emprunts bancaires souscrits par la SAS SODHIRS et la SAS CHLAULIDIS ce, sur une période de 5 exercices comptables consécutifs de 12 mois.

Conseil de parrainage du 18/06/2020

ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.5 Au profit de la SCAPEST (site de St Martin sur le Pré) **1 051 944**

La société s'est portée caution solidaire et divisé en garantie de divers concours bancaires pour un montant global de 125 000 000 euros qui seront consentis par :

. Le CREDIT COOPERATIF pour un montant de :
14 000 000 euros sur 12 ans dont 2 ans de différé ;
11 000 000 euros sur 15 ans dont 2 ans de différé ;

. OSEO pour un montant de :
13 200 000 euros sur 12 ans dont 2 ans de différé ;
6 800 000 euros sur 15 ans dont 2 ans de différé ;

. La BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL pour un montant de :
21 500 000 euros sur 12 ans dont 2 ans de différé ;
13 500 000 euros sur 15 ans dont 2 ans de différé ;

. La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD-EST pour un montant de :
12 500 000 euros sur 12 ans dont 2 ans de différé ;
7 500 000 euros sur 15 ans dont 2 ans de différé ;

. La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE pour un montant de :
15 250 000 euros sur 12 ans dont 2 ans de différé ;
9 750 000 euros sur 15 ans dont 2 ans de différé ;

Caution à hauteur de 1.5853% du montant des emprunts en principal, majoré des frais, intérêts et accessoires.

Conseil de parrainage du 30/05/2013

En-cours au 31/12/2020 : 66 356 161 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.6 Au profit de la société FIPEDIS

La société s'est portée caution solidaire de la société FIDEDIS en garantie des prêts d"un montant total de 34 200 000 €, consentis par :

Banque Européenne du Crédit Mutuel : **528 000**

Montant financé : 11 000 000 €

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,SIPAN, MARDIS, FIFAM, SODIFER, BARDIS, MAREUILDIS et CHADIS, à hauteur de 30% du montant financé pendant toute la durée du prêt.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 528 000 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire.
Il pourra faire l'objet d'une mainlevée possible dès lors que la CAF consolidée du groupe composé des sociétés FIPEDIS, SODIMEAUX, et SCI VICTOIRE AUTOMOBILES aura permis d'assurer pendant 3 exercices consécutifs de 12 mois les charges de remboursement de la dette consolidée composée des sociétés FIPEDIS, SODIMEAUX, et SCI VICTOIRE AUTOMOBILES.

Crédit Coopératif **240 000**

Montant financé : 5 000 000 €

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,SIPAN, MARDIS, FIFAM, SODIFER, BARDIS, MAREUILDIS et CHADIS, à hauteur de 30% du montant financé pendant toute la durée du prêt.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 240 000 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire.
Il pourra faire l'objet d'une mainlevée possible 3 ans après la date du premier amortissement en capital du prêt, sous réserve que les 3 derniers exercices, consécutifs de 12 mois, de la société SODIMEAUX et de la holding FIPEDIS présentent à la fois, en cumul et hors dividendes, un résultat bénéficiaire et une CAF hors éléments exceptionnels, au moins égale aux tombées annuelles en capital de l'endettement cumulé.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne **345 600**

Montant financé : 7 200 000 €

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,SIPAN, MARDIS, FIFAM, SODIFER, BARDIS, MAREUILDIS et CHADIS, à hauteur de 30% du montant financé pendant toute la durée du prêt.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 345 600 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire.
Il pourra faire l'objet d'une mainlevée possible 3 ans après la date du premier amortissement en capital du prêt, sous réserve que les 3 derniers exercices, consécutifs de 12 mois, de la société SODIMEAUX et de la holding FIPEDIS présentent à la fois, en cumul et hors dividendes, un résultat bénéficiaire et une CAF hors éléments exceptionnels, au moins égale aux tombées annuelles en capital de l'endettement cumulé.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Crédit Agricole **528 000**

Montant financé : 11 000 000 €

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,SIPAN, MARDIS, FIFAM, SODIFER, BARDIS, MAREUILDIS et CHADIS, à hauteur de 30% du montant financé pendant toute la durée du prêt.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 528 000 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire.
Il pourra faire l'objet d'une mainlevée possible 3 ans après la date du premier amortissement en capital du prêt, sous réserve que les 3 derniers exercices, consécutifs de 12 mois, de la société SODIMEAUX et de la holding FIPEDIS présentent à la fois, en cumul et hors dividendes, un résultat bénéficiaire et une CAF hors éléments exceptionnels, au moins égale aux tombées annuelles en capital de l'endettement cumulé.

Conseil de parrainage du 14/02/2019

5.7 Au profit de la société CHLAULIDIS

La société s'est portée caution solidaire de la société CHLAULIDIS en garantie des prêts d"un montant total de 3 416 667 €, consentis par :

CIC EST

Montant financé : 1 216 667 € **173 375**

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,BARDIS, BARROIDIS, CAUDIS EXPLOITATION, CHADIS, LAONDIS et SODICHAMP, à hauteur de 75% du montant financé pendant toute la durée du prêt.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 173 375 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires jusqu'au remboursement du concours bancaire.

Caisse Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe **156 750**

Montant financé : 1 100 000 €

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,BARDIS, BARROIDIS, CAUDIS EXPLOITATION, CHADIS, LAONDIS et SODICHAMP, à hauteur de 75% du montant financé pendant toute la durée du prêt.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 156 750 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée de 84 mois à compter de sa signature.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne **209 000**

Montant financé : 1 100 000 €

Cautions solidaires et divises des sociétés EPERDIS,BARDIS, BARROIDIS, CAUDIS EXPLOITATION, CHADIS, LAONDIS et SODICHAMP, à hauteur de 100 % du montant financé pendant toute la durée du prêt.

Le cautionnement de la société est consenti à hauteur de 209 000 € en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée de 84 mois à compter de sa signature.

Il pourra faire l'objet d'une mainlevée possible dans les cinq ans au plus tôt après la mise à disposition des fonds sous réserve que le groupe dégage une capacité d'autofinancement consolidée, hors éléments exceptionnels et transfert de charge, suffisante pour honorer les échéances des emprunts bancaires souscrits par la SAS SODHIRS et la SAS CHLAULIDIS ce, sur une période de 5 exercices comptables consécutifs de 12 mois.

Conseil de parrainage du 23/01/2020

5.8 Au profit de la SCI DES COTEAUX **30 000**

La société s'est portée caution solidaire au bénéfice de la SCI DES COTEAUX, en renonçant expréssement au bénéfice de la division, de l'execution des obligations du bail à renouveler à consentir à la Societé SPARNADRIVE, du paiement des loyers éventuellement indéxés, révisés, du dépôt de garantie, des charges définies comme locatives, des dégradations et réparations à la charge de la société SPARNADRIVE, des impôts et taxes, des pénalités, des intérêts de retard, des indemités d'occupation, des montants de condamnations et tous frais éventuels de procédure auxquels pourrait être tenu la société SPARNADRIVE et de manière générale de toute somme due au bailleur.

Le cautionement est consenti dans la limite de la somme globale de 30 000 €, incluant le principal, les intérêts, les frais et accessoires, et ce pour une durée n'excédant pas neuf ans à compter de la prise d'effet du bail renouvelé.

Conseil de parrainage du 29/04/2021.

5.8 Au profit de la société SPARNADRIVE **350 000**

La société s'est portée caution solidaire de la société SPARNADRIVE en garantie d'un prêt d'un montant de 350 000 €, souscrit auprès du crédit coopératif.

EPERDIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40 720 €

Siège social : Les Rechignons
51530 DIZY

SIRET : 450 945 266 00010
APE : 4711F

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
web : vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

E P E R D I S

Société par actions simplifiée
Au capital de 40 720 €

Siège social : Les Rechignons
51530 DIZY

SIRET : 450 945 266 00010
APE : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2023

Aux Associés de la Société EPERDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 06/07/2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société EPERDIS, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY,
Le 19 juin 2023

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
REPRESENTE PAR :

François GARNIER

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/01/2023			31/01/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	391 561	352 498	39 063	6 995
	Fonds commercial (1)	794 264		794 264	794 264
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes	9 183		9 183	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 067 115	147 724	919 391	929 399
	Constructions	14 486 191	10 140 026	4 346 165	4 670 121
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 316 271	2 679 174	637 097	720 775
	Autres immobilisations corporelles	4 799 811	3 421 903	1 377 908	1 421 053
	Immobilisations en cours	1 249 592		1 249 592	84 696
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	8 000		8 000	143 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 074 608		2 074 608	2 027 431
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 306 242		8 306 242	8 304 865
	TOTAL (II)	36 502 837	16 741 326	19 761 511	19 102 597
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	50 638		50 638	29 041
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 213 340	89 488	5 123 852	4 228 153
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	623 319	39 479	583 840	498 939
	Autres créances	787 654	35 398	752 256	1 228 606
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 603 861		1 603 861	2 017 578
	DISPONIBILITES	3 895 144		3 895 144	2 949 529
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	210 296		210 296	194 399
	TOTAL (III)	12 384 252	164 365	12 219 887	11 146 245
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	48 887 089	16 905 691	31 981 398	30 248 842
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				8 304 865
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/01/2023	31/01/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 720	40 720
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	809 401	809 401
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 144	4 144
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	16 128 352	15 793 321
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 148 839	1 285 069
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	927 284	788 031
	Total des capitaux propres	19 058 741	18 720 687
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	225 937	199 207
	Provisions pour charges	92 331	103 672
	Total des provisions	318 268	302 879
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 142 443	4 735 882
	Emprunts et dettes financières divers (3)	391 065	25 403
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 567	8 663
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 620 907	3 119 560
	Dettes fiscales et sociales	2 988 725	3 098 831
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	330 142	137 665
	Autres dettes	115 539	99 273
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	12 604 389	11 225 276
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	31 981 398	30 248 842
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 148 839,43	1 285 069,06
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	8 533 979	11 216 613
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	264	11
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

			31/01/2023	31/01/2022
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises	60 338 764		60 338 764	57 092 808
Production vendue (Biens)	3 666 073		3 666 073	3 545 052
Production vendue (Services et Travaux)	1 389 031		1 389 031	1 443 758
Montant net du chiffre d'affaires	65 393 867		65 393 867	62 081 618
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			63 513	68 347
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			294 915	472 455
Autres produits			265 703	441 753
Total des produits d'exploitation (1)			66 017 998	63 064 173
Achats de marchandises			49 697 097	46 027 115
Variation de stock			(890 870)	(76 152)
Achats de matières et autres approvisionnements			2 179 529	2 098 039
Variation de stock			(21 598)	(4 084)
Autres achats et charges externes			3 643 517	3 713 112
Impôts, taxes et versements assimilés			814 472	814 958
Salaires et traitements			5 584 670	5 160 549
Charges sociales du personnel			1 270 567	1 251 523
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			1 013 223	1 240 499
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant			164 365	128 877
Dotations aux provisions			65 709	31 091
Autres charges			29 254	19 897
Total des charges d'exploitation (2)			63 549 935	60 405 424
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 468 063	2 658 748

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

Compte de Résultat 2/2

		31/01/2023	31/01/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 468 063	2 658 748
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	562 071	808 910
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	17 576	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	11 897	2 494
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 390	21 538
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	42 862	24 032
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	66 249	75 050
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	66 249	75 050
	RESULTAT FINANCIER	(23 387)	(51 018)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 882 606	1 798 820
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	103 775	58 821
	Sur opérations en capital	45 187	3 447
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	41 777	39 852
	Total des produits exceptionnels	190 739	102 120
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	311 093	100 180
	Sur opérations en capital	45 600	3 338
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	181 030	140 800
	Total des charges exceptionnelles	537 722	244 317
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(346 983)	(142 197)
	PARTICIPATION DES SALARIES	54 089	28 765
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	332 694	342 789
	TOTAL DES PRODUITS	66 251 599	63 190 325
	TOTAL DES CHARGES	65 102 760	61 905 256
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 148 839	1 285 069

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 31/01/2023

ANNEXE LEGALE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels au 31/01/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **31 981 398** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **66 251 599** euros et un total **charges** de **65 102 760** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 148 839** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2022** et finit le **31/01/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 12 juillet 2022, l'Assemblée Générale des Associés de la Société EPERDIS a décidé la dissolution de la Société SPARNADRIVE suivie de la transmission universelle de son patrimoine à la Société **EPERDIS,** et ce, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que cette crise a eu un impact sur la vie économique et sur les entreprises, à compter de mars 2020, avec la mise en place de mesures gouvernementales de fermetures et de confinement.

Le commerce alimentaire, ayant pu poursuivre son activité, n'a pas été impacté significativement par ces mesures au 31/01/2023.

Règles et Méthodes Comptables

A la date d'arrêté des comptes, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité de son exploitation.

La loi n°2022-1089 du 30 juillet 2022 met fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liées à la covid-19.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Concessions, brevets et droits similaires	de 1 à 3 ans
Fonds de commerce	non amortissable- transféré en immobilisation financ.
Terrain	non amortissable
Aménagement des terrains	de 10 à 15 ans
Constructions	de 5 à 40 ans
Installations , agencement des constructions	de 5 à 25 ans
Matériel et outillage	de 3 à 15 ans
Agencements, amenagements et installations	de 3 à 15 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée dumontant de la différence.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Un mali de fusion a été enregistré au 1er février 2012 suite à la fusion avec la société FINANCIERE DIZY pour 8 239 789 € .

« En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.

Consécutivement et en application de l'article 214-15 dumême PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bienmême il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.

Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.

L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.»

Corformément au règlement de l'ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et à l'article 745.5 modifié du PCG, le mali technique a fait l'objet d'une affectation comptable dans un compte 278 mali technique sur actif financier.

Jusqu'au 31 janvier 2016, la totalité du mali était comptabilisé en fonds commercial. Au 31 janvier 2017, conformément au règlement ANC 2015-06, le mali du fusion est intégralement comptabilisé en immobilisations financières.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Règles et Méthodes Comptables

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Une provision pour dépréciation de 89 488 € a été comptabilisée au 31/01/2023.

Provision pour hausse des prix

Conformément aux dispositions de l'article 39 du code général des impôts, une provision pour hausse des prix peut être constatée sur l'ensemble des matières, produits et approvisionnements en stocks à la condition que leur prix ait subi une hausse suffisante.

La dotation portée au compte provision pour hausse des prix est calculée en fonction des quantités de matières, produits et approvisionnement effectivement inventoriées à la date de la clôture au 31/01/2023.

Une provision pour hausse des prix de 131 370 € a été comptabilisée au 31/01/2023.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Une provision pour dépréciation des clients de 39 479 € a été constatée au 31/01/2023.
Une provision pour dépréciation des autres créances de 35 398 € a été constatée au 31/01/2023.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La nécessité d'une éventuelle dépréciation portant sur les titres est fonction de la valeur d'utilité de ces titres pour la société, sur la base d'une évaluation. Dès lors que la valeur d'utilité s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence.

Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite ont été calculés en évaluant selon la méthode prospective (méthode préférentielle), ce que la société devrait verser à ses salariés partant en retraite, en fonction:

- de la législation sociale et de la convention collective nationale appliquée par la société,

- de la durée d'activité restante des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité,

- des salaires réevalués jusqu'à la date de départ en retraite,

- du taux d'actualisation de 1%.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salarié (âge retenu : 62 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales à hauteur de 40 %.

Le montant des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élève à 563 669 € au 31/01/2023.

Un fonds collectif a été ouvert par l'entreprise et ses versements s'élèvent à 134 494 €.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 053 231		141 777			1 195 008
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 053 231		141 777			1 195 008
CORPORELLES	Terrains	1 063 940		3 175			1 067 115
	Constructions sur sol propre	8 572 265					8 572 265
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	5 662 114		251 812			5 913 926
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 079 405		236 866			3 316 271
	Instal., agencement, aménagement divers	3 587 665		438 046			4 025 711
	Matériel de transport	31 713		38 069		38 069	31 713
	Matériel de bureau, mobilier	721 077		21 309			742 387
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	84 696		1 164 895			1 249 592
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 802 876		2 154 173		38 069	24 918 980
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	143 000				135 000	8 000
	Autres titres immobilisés	2 027 431		54 708		7 531	2 074 608
	Prêts et autres immobilisations financières	8 304 865		1 377			8 306 242
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 475 296		56 085		142 531	10 388 849
	TOTAL	34 331 402		2 352 035		180 600	36 502 837

Le mali de fusion a été transféré en immobilisations financières conformément au règlement ANC 2015-06

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/01/2023
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	251 972	100 526		352 498
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	251 972	100 526		352 498
CORPORELLES	Terrains	134 542	13 183		147 724
	Constructions sur sol propre	6 042 245	262 105		6 304 351
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	3 522 013	313 663		3 835 676
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 358 630	320 544		2 679 174
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 420 520	244 710		2 665 230
	Matériel de transport	23 778	194 981		218 758
	Matériel de bureau, mobilier	475 105	62 810		537 915
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 976 832	1 411 995		16 388 827
	TOTAL	15 228 805	1 512 521		16 741 326

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre	30 793						30 793
sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.	18 866			37 367			(18 501)
Instal. technique matériel outillage industriels				4 410			(4 410)
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	49 660			41 777			7 883
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	49 660			41 777			7 883
TOTAL GENERAL NON VENTILE			49 660			41 777	7 883

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix		131 370		131 370
	Provisions pour amortissements dérogatoires	788 031	49 660	41 777	795 914
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	788 031	181 030	41 777	927 284
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	91 140	25 573	37 788	78 925
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	211 739	40 136	12 532	239 343
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	302 879	65 709	50 320	318 268
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	94 317	89 488	94 317	89 488
	Sur comptes clients	49 887	39 479	49 887	39 479
	Autres	28 585	35 398	28 585	35 398
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	172 789	164 365	172 789	164 365
	TOTAL GENERAL	1 263 699	411 103	264 886	1 409 917
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		230 074	223 109	
	- financières				
	- exceptionnelles		181 030	41 777	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/01/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 306 242		8 306 242
	Clients douteux ou litigieux	34 148	34 148	
	Autres créances clients	589 171	589 171	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	59	59	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	12 402	12 402	
	Taxes sur la valeur ajoutée	263 021	263 021	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	171 582	171 582	
	Divers	2 346	2 346	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	338 244	338 244	
	Charges constatées d'avances	210 296	210 296	
	TOTAL DES CREANCES	9 927 510	1 621 268	8 306 242

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/01/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	264	264		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 142 179	1 100 940	3 001 633	1 039 606
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	16 947	3 343	7 411	6 193
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 620 907	3 620 907		
	Personnel et comptes rattachés	1 662 862	1 662 862		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	617 340	617 340		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 519	38 519		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	670 004	670 004		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	330 142	330 142		
	Groupe et associés (2)	374 118	374 118		
	Autres dettes	115 539	115 539		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	12 588 822	8 533 979	3 009 044	1 045 799

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 383 895
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	976 726
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	374 118

Fonds Commercial

	31/01/2023	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	794 263	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	794 263	

acquisitions :
- en 1990 - hypermarché : 68 602 €
- en 2007 - Leclerc Express AY : 580 000 €
- en 2015 - Leclerc Express DORMANS : 145 661 €

Mali de fusion transféré en immobilisations financières conformément au règlement ANC 2015-06

Produits à recevoir

		31/01/2023
Total des Produits à recevoir		160 496
Autres créances		160 496
AVOIRS SUR ACH. A RECEVOIR	81 025	
AVOIRS SUR FGX A RECEVOIR	68 435	
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	2 346	
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	4 828	
INT COURUS CDN / CAT	3 861	

Charges à payer

		31/01/2023
Total des Charges à payer		3 011 420
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5 233
INT.COUR. S/EMPR.ETAB. CREDIT	5 233	
Emprunts et dettes financières divers		3 945
ASSOCIES INTERETS C/C A PAYER	3 945	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		470 527
FOURN. FACT. ACH. NON PARV.	210 146	
FOURN. FACT. FGX. NON PARV.	260 382	
Dettes fiscales et sociales		2 515 764
DETTE PROVIS.POUR CONG.A PAYER	414 911	
DETTE PROVIS.PARTICIPATION SALARIES	54 089	
INTERESSEMENT A PAYER	356 415	
PRIMES CONVENTIONNELLE A PAYER	26 545	
COMPLEMENT DIRECTION A PAYER	450 000	
PRIME BILAN AU PERS. A PAYER	117 388	
AUTRES SALAIRES A PAYER	194 699	
CHARGES SOC.S/ CONGES A PAYER	93 708	
CHARGES SOCIALES A PAYER	55 634	
CHARG.SOC./PRIMES CONV. A PAY.	5 593	
CHARG.SOC./COMPL.DIREC.A PAY.	225 000	
CHARG.SOC./PRIMES BILAN A PAYE	41 086	
ETAT-CHARGE A PAYER	453 031	
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	4 612	
EFFORT CONTRUCTION A PAYER	23 053	
Autres dettes		15 951
CLTS AVOIRS A ETABLIR.	15 951	

Charges constatées d'avance

	Période		Montants	31/01/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				210 296
Services Extérieurs	01/02/2023	31/01/2024	171 300	
Achats	01/02/2023	31/01/2024	38 996	

Charges constatées d'avance - FINANCIERES

Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES

TOTAL	210 296

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2022	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/01/2023
Capital social	40 720				40 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	809 401				809 401
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	4 144				4 144
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	15 793 321	335 031			16 128 352
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 285 069	(1 285 069)		1 148 839	1 148 839
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	788 031			139 253	927 284
TOTAL	18 720 687	(950 038)		1 288 092	19 058 741

Date de l'assemblée générale 12/07/2022
Dividendes attribués 950 038
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 950 038
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 17 770 649
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 17 770 649
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 338 054

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/01/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		4 072,00	10,0000	40 720,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		4 072,00	10,0000	40 720,00

Ventilation du chiffre d'affaires

		France	Export	Total
Ventes de marchandises		60 338 764		60 338 764
Production vendue de biens		3 666 073		3 666 073
Production vendue de travaux				
Production vendue de services		1 389 031		1 389 031
	TOTAL	65 393 867		65 393 867

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 882 606	418 402	1 464 204
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(401 072)	(85 708)	(315 364)
RESULTAT COMPTABLE		1 481 533	332 694	1 148 839

(1) après retraitements fiscaux.

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/01/2023
VALEUR D'ORIGINE				46 580	58 920	105 500
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			15 588	41 244	56 832
	Dotation exercice			9 816	17 676	27 492
	TOTAL			25 404	58 920	84 324
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			21 557	22 055	43 612
	Redevances Exercice			7 974	7 198	15 171
	TOTAL			29 531	29 253	58 783
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			7 974	1 799	9 773
	entre 1 et 5 ans			13 259		13 259
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			21 233	1 799	23 032
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				28 871	28 871
	entre 1 et 5 ans			367		367
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			367	28 871	29 238
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				7 974	7 198	15 171

Engagements financiers

	31/01/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
SELON DETAIL ENGAGEMENTS HORS BILAN JOINT		11 293 481	436 424
		11 293 481	436 424
Engagements de crédit-bail			
LOYERS ET VALEURS RESIDUELLES RESTANTS DUS		52 270	
		52 270	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
INDEMNITES FIN DE CARRIERE		563 669	
		563 669	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		11 909 420	436 424
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			624 250
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/01/2023
EMPRUNT	SELON DETAIL ENGAGEMENT HORS BILAN	BANQUES	9 291 500	3 369 349
		TOTAL	9 291 500	3 369 349

Evaluations fiscales dérogatoires

		31/01/2023
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 148 839
Impôts sur les bénéfices		332 694
IMPOTS SUR LES BENEFICES	385 093	
CREDIT IMPOT MECENAT	(52 399)	
Résultat avant impôts		1 481 533
Variation des provisions règlementées		139 253
Provisions pour hausse des prix		131 370
Amortissements dérogatoires		7 883
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT		1 620 786

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/01/2023

ACCROISSEMENTS

Provisions règlementées

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Autres

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

ALLEGEMENTS

Provisions non déductibles l'année de comptabilisation

ORGANIC	5 791
PARTICIPATION DES SALARIES	54 089
CONGES PAYES	508 619
EFFORT CONSTRUCTION	25 014
TASCOM	26 923

Autres

ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS 620 436

Les montants indiqués correspondent aux bases soumises à l'IS.

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	31/01/2023	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		14	
Professions intermédiaires		19	
Employés		146	
Ouvriers			
TOTAL		179	

En application du principe de respect du droit des personnes, la rémunération des organes de direction n'est pas toujours servie car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Produits et Charges exceptionnels

		31/01/2023
Total des produits exceptionnels		190 739
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		103 775
DEDITS. PENALITES S/ACH.VTES	3 825	
PR./EX.ANT-PUBLICITE	6 216	
PR./EX.ANT-COTISATIONS	49 398	
PR./EX.ANT-IMP.& TAX.S/REMUN.	1 961	
PR./EX.ANT-IMP.& TAX.AUTR.ETAT	42 375	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		45 187
PRODUIT CESSION IMMOB.CORP.	45 000	
PROD. CESS. IMMOB.FINANCIERES	187	
Reprises sur provisions et transferts de charges		41 777
REPRISE S/AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	41 777	
Total des charges exceptionnelles		537 722
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		311 093
PENALITES. AMEND.FISC. PENALES	4 243	
PROVISION PRIME PARTAGE DE LA VALEUR	217 295	
FRANCHISE SINISTRE	1 500	
SINISTRE	829	
CH./EX.ANT-PUBLICITE	73 138	
CH./EX.ANT-COTISAT. & DIVERS	3 618	
CH./EX.ANT-TAXES	10 470	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		45 600
V.N.C. IMMOB.CORPORELLES	38 069	
V.N.C. IMMOB.FINANCIERES	7 531	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		181 030
DOTATION AMORTISSEMENT DEROGATOIRES	49 660	
DOTATION PROVISION HAUSSE PRIX	131 370	
Résultat exceptionnel		(346 983)

Transferts de charges

	31/01/2023
ASSURANCE	44 778
REMBOURSEMENT FORMATION	18 912
ALLOCATION ACTIVITE PARTIELLE	3 829
INDEMINITES SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	4 287
TOTAL	71 805

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/01/2023	31/01/2022	%	%	31/01/2023	31/01/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur CABINET VAN DEN BOSSC	37 242	36 694	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur CABINET VAN DEN BOSSC								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	37 242	36 694	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	37 242	36 694	100,00	100,00				

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/01/2019	31/01/2020	31/01/2021	31/01/2022	31/01/2023
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	40 720	40 720	40 720	40 720	40 720
	Nombre d'actions ordinaires	4 072	4 072	4 072	4 072	4 072
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	63 098 983	62 828 282	61 207 824	62 081 618	65 393 867
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	2 966 788	3 220 672	3 058 981	2 739 776	2 695 062
	Impôts sur les bénéfices	250 226	568 844	484 614	342 789	332 694
	Participation des salariés	52 244	122 284	312 735	28 765	54 089
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1 283 142	1 292 998	1 085 287	1 285 069	1 148 839
	Résultat distribué	219 888	300 025	1 210 036	950 038	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	654	621	555	582	567
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	315	318	267	316	282
	Dividende attribué	54	74	297	233	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	150	142	176	178	179
	Montant de la masse salariale	4 820 078	5 029 473	4 619 508	5 160 549	5 584 670
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 382 008	1 404 167	1 217 075	1 251 523	1 270 567

EPERDIS

Société par actions simplifiée
Au capital de 40 720 €

Siège social : Les Rechignons
51530 DIZY

SIRET : 450 945 266 00010
APE : 4711F

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2023

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons été avisés des conventions suivantes, visées à l'article L.227-10 du Code de commerce qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Parrainage.

Date autorisation	Nature, objet et modalités essentielles de la convention période d'application et incidences chiffrées
CP du 12/01/2023 **Pierre KASMI** (PRESIDENT)	↓ Le conseil d'administration décide que les avances en compte-courant consenties par M. Pierre KASMI, seront productives d'intérêts au taux maximum admis pour la déductibilité fiscale, à compter rétroactivement du 1er février 2022 et jusqu'à décision contraire.

Fait à DURY, le 19 juin 2023

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

REPRESENTE PAR :

François GARNIER